



L'actualité de la Fédération Départementale
des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine
N°12 - Avril 2024

INFOS EVENEMENTS

La FDC 35 fête ses 100 ans : premier aperçu du programme !

PROGRAMMATION

ESPACE ANIMATIONS DE TIR

Laser trap
Arc trap
Archery tag



ESPACE ASSOCIATIF 35

Jeu virtuel - GAME SHOOTING SIMULATOR
Quizz grand gibier / gibier d'eau
Lecture d'ailes
Présentation piégeage
Concours de piochage
Course de piqueux
Animation recherche de traces



ESPACE "MONDE DU CHIEN"

Chiens d'arrêt
Chiens courants
Présentation de meute



ESPACE SPECTACLE

Fauconnerie
Venerie
Trompes



ESPACE FÉDÉRAL ET PARTENAIRES

Cuisine de gibier avec Fiona Hopkins @CuisineTonGibier
Jeu de piste
Animation biodiversité
Animation faisans
Présentation du monde fédéral
Exposition photo



INFOS EVENEMENT



MAISON DE LA CHASSE

Lieu dit Beauregard
35630 SAINT SYMPHORIEN

ENTRÉE GRATUITE
Restauration sur place



Nous sommes encore à la recherche de bénévoles alors si vous êtes partant n'hésitez pas à vous inscrire !

Inscription obligatoire pour une bonne gestion de l'évènement

Je complète le formulaire !

Contact

La 100ème Assemblée Générale, salle du Sabot d'Or à Saint-Gilles



Samedi 27 avril avait lieu la 100ème Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine. Plus centrale géographiquement, elle s'est tenue à la Salle du Sabot d'Or à Saint-Gilles.

Pour rappel, cet évènement constitue le centre névralgique de notre année associative. En effet, elle est l'organe décisionnaire de notre Fédération. Toutes les grandes directives pour la future saison de chasse émanent de celle-ci.

Vous étiez plus de 350 personnes à vous réunir samedi dernier. Parmi vous étaient présents, Monsieur le Député Thierry BENOIT, Monsieur le Vice-Président du Département et 2ème adjoint au maire de Saint-Gilles en la personne de Monsieur Ludovic COULOMBEL, la DDTM, l'OFB, l'ONF, la FDSEA ainsi que d'autres de nos partenaires.



Nous les remercions sincèrement pour leur présence.

Une année de plus, le sanglier et la sécurité ont été le point central de nos discussions et vous avez souhaité nous renouveler votre confiance concernant sa gestion et les moyens mis en place pour récolter les recettes pour les dégâts.

L'Assemblée s'est traditionnellement terminée par un cocktail suivi de la spécialité breillienne, la fameuse galette-saucisse.

Nous tenons à remercier particulièrement les bénévoles de l'ACCA MORDELLES et du GIC de MENHIR GARUN pour leur très précieuse et très aimable aide.

La vie aquatique du Marais Noir de Saint Coulban : 25 mai 10h

Marais Noir de St-Coulban Sa vie aquatique...

Venez découvrir les différents milieux aquatiques
et la gestion hydraulique du Marais

Détermination d'amphibiens (grenouilles), insectes
aquatiques, odonates (libellules) et flore aquatique

Réservation obligatoire par mail :
m.georgeault@fdc35.com

Samedi **25 mai**
à 10h



Contact

INFO FDC

Mot du Président

Chers adhérents,

Nous vous rappelons que le personnel de la FDC et particulièrement celui de l'accueil, n'est en rien responsable des décisions du Conseil d'administration mais est chargé de les mettre en œuvre.

Nous constatons malheureusement que certains, une minorité je vous rassure, semblent l'oublier et tiennent des propos irrespectueux ce qui est inacceptable. Nous vous invitons à plus de retenue.

En cas de désaccord ou de questionnement, nous vous prions de vous adresser soit à vos administrateurs, soit à nos techniciens de secteur. Ils sont là pour vous aider et répondre à vos interrogations.

Nous espérons sincèrement ne pas devoir prendre des mesures à l'encontre des individus indécents.

Nous comptons sur votre compréhension et votre savoir vivre et vous souhaitons la meilleure des saisons.

Le Conseil d'administration

www.fdc35.com

Association loi 1901 – Siret 77772317200048 – Code APE 93.12Z

Fermetures exceptionnelles de la FDC 35

Fermetures exceptionnelles

L'accueil et le standard de la FDC 35
seront fermés :

- **Mercredi 1er mai**, réouverture le **jeudi 2 mai 9h**
- **Du mercredi 8 mai au dimanche 12 mai inclus**,
réouverture le **lundi 13 mai 9h**.

Merci



Direction le tout numérique : le papier a « du plomb dans l'aile » à la FDC35

Dans un souci de limiter les impressions papiers, donc de réduire les frais d'envois postaux (budget important à la FDC35) et également de limiter l'impact environnemental, la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine **va dématérialiser, dès 2025**, un certain nombre de procédures et de documents : demande de plan de chasse, carte T, validation du permis de chasser, etc...

Cette transition se fera progressivement. Il sera nécessaire que chaque détenteur de droit de chasse et chaque chasseur disposent d'une adresse mail personnelle pour pouvoir utiliser les différentes procédures et recevoir les différents documents émanant de la Fédération. Rappel : L'adresse mail personnelle est déjà obligatoire pour déclarer vos armes sur le Système d'Information des Armes (SIA). Cette adresse mail personnelle sera utilisée dans tous les échanges Fédération >< Chasseurs / Adhérents.

Merci de transmettre votre adresse mail personnelle ainsi que votre numéro de mobile le plus rapidement possible à fdc35@fdc35.com en précisant vos nom, prénom et date de naissance.

Je transmets mes coordonnées

Vous pouvez retrouver toutes ces informations dans notre revue fédérale Chasser en Ile et Vilaine n°74 (page 11)

[Je consulte la revue](#)



NOUVEAUTE 2024 : votre espace adhérent en ligne

Vous pourrez d'ici peu (date à venir) consulter vos factures en ligne sur votre espace adhérent via notre site internet.



[Tutoriel connexion et récupération facture](#)

NOUVEAUTE 2024 : Le guichet unique s'est refait une beauté !
Nouvel espace, nouvelles règles pour la validation !

Fédération Nationale des Chasseurs

LA VALIDATION EN LIGNE FAIT PEAU NEUVE

PREMIÈRE CONNEXION

UNE NOUVELLE FAÇON DE SE CONNECTER

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE À PARTIR DU 4 JUIN 2024 ?

- Comme à votre habitude, allez sur le site internet de votre fédération pour valider votre permis en ligne
- Sur la nouvelle page, cliquez sur "S'inscrire maintenant" et suivez les instructions
- Si besoin, visionnez cette courte vidéo explicative

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÉDER À LA VIDÉO

Nouveau chasseur ? Rapprochez-vous de votre fédération

Tutoriel : inscription en ligne

Fédération Nationale des Chasseurs

LA VALIDATION DU PERMIS EN LIGNE en 2 étapes

À PARTIR DU 4 JUIN

1ère étape

Ouverture du site de validation en ligne et inscription (création du compte).

Scannez le QR CODE pour voir comment créer son compte !

2ème étape

Vous êtes déjà inscrit ? Si vous le souhaitez, prenez votre nouvelle validation pour la saison 2024-2025.

Scannez le QR CODE pour voir comment prendre une validation !

Tutoriel : prendre sa validation en ligne

Prolongation de la chasse du sanglier avril / mai 2024

Chers Adhérents, **(déjà détenteurs d'un territoire référencé à la FDC 35)**

Les textes réglementaires du 28 décembre 2023 permettent l'extension de la période de chasse du sanglier aux mois d'avril et mai.

Le tir est permis sur les parcelles déclarées à la PAC, en préparation de semis, ou semées. Un arrêté préfectoral pour chaque territoire souhaitant bénéficier de cette mesure, pour la période du **1er avril au 31 mai 2024**, sera nécessaire.

L'ensemble des démarches sont à effectuer de manière dématérialisée et **UNIQUEMENT DE FAÇON DEMATERIALISEE** via les liens reçus par mail (**propre à chaque territoire / adhérent territorial**) :

- Votre demande en ligne
- Votre compte rendu obligatoire sous 48h après le prélèvement.

Cette mesure doit avoir pour effet de limiter les dégâts sur les cultures en cette période de semis et de soulager le monde agricole.

Par conséquent, nous vous invitons à effectuer cette démarche le plus rapidement possible pour pouvoir intervenir dès les premiers semis de maïs.

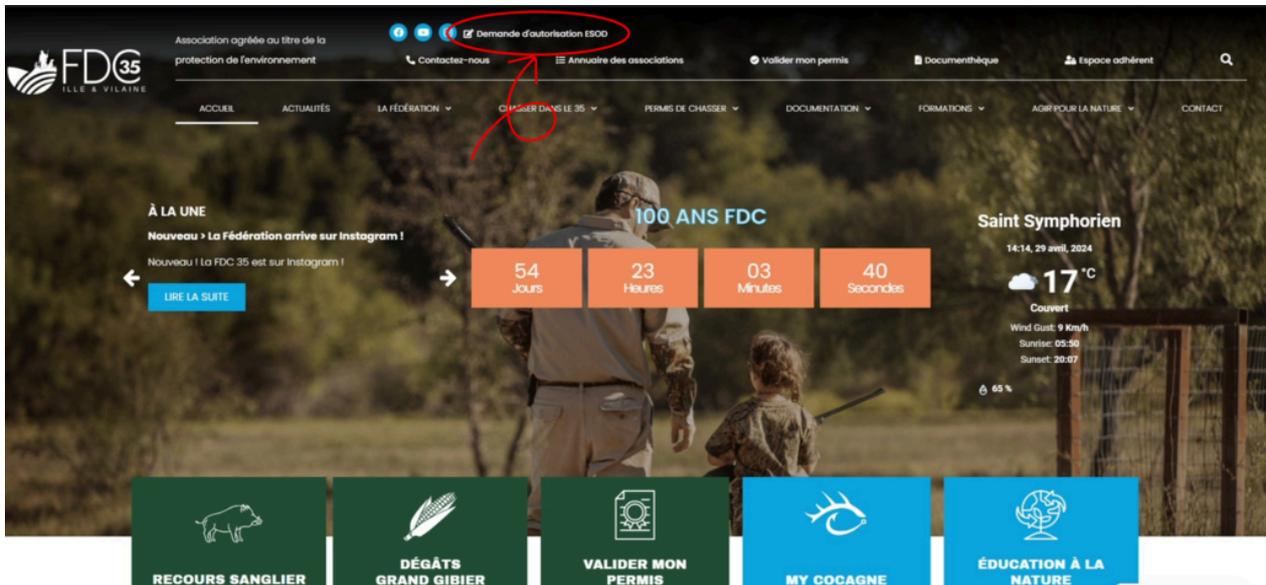
L'apposition du bracelet n'est pas obligatoire à cette période.

En Saint Hubert,

Le Président
André DOUARD

Je consulte l'arrêté

Demande d'autorisation ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts)



La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM 35), La Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine (FDC 35), vous proposent un service en ligne simplifié pour la demande d'autorisation de tirs d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts. Corneilles, Corbeaux et Renards.

Vous pourrez le retrouver en haut de la page d'accueil (Autorisation ESOD) sur le site de la Fédération dans les rubriques DOCUMENTATION / DECLARATION / Les Opérations de régulation des nuisibles

Pensez à informer votre entourage en faisant circuler ce mail.

Je fais ma demande en ligne

Rappel des modalités

Information prélèvement sanglier



Information prélèvements au 29 avril 2024 :

Aujourd'hui **6044** prélevés dont 1154 de moins de 25 kg

Année N-1 (2023) à la même date 4945 prélevés dont 910 de moins de 25kg

Soit un taux de prélèvement de + 22% par rapport à 2023 à la même date.

Les dégâts : bilan saison 2022/2023

494 dossiers ouverts
461 dossiers indemnisés
487 missions d'expertise
277.75 hectares détruits et indemnisés

504 035.55 € d'indemnisations :

- * Cerf : 68 209.57 €
- * sanglier : 434 284.73 €
- * chevreuil : 1532.76 €



Une sarcelle d'hiver reprise au Marais Noir de Saint Coulban

Le programme de baguage du Marais Noir de Saint Coulban s'inscrit dans un suivi national qui a débuté lors de la saison 2002 / 2003.

Les opérations nocturnes de baguage ont lieu principalement en mars, plusieurs centaines de mètres de filet japonais sont installés pendant les nuits.

Les sarcelles sont capturées pendant leur déplacement (passée du soir et du matin).

Les données de baguage permettent de mieux connaître les patrons de migration et d'estimer un taux de survie des oiseaux.



[Facebook Marais Noir de Saint Coulban](#)

Bilan soirée contée au Marais Noir de Saint Coulban

La FDC 35 a organisé le 20 avril 2024 une soirée contée au Marais Noir de St Coulban.

Une soixantaine de personnes étaient présentes. Les participants ont été accueillis dans une salle décorée, pour l'occasion, de roseaux et de coérons (*arbre fossilisé par la tourbe*).

Depuis la ferme jusqu'au marais, Emilie Renoncet et Daniel Robert nous ont raconté les légendes de la Mare st Coulban. Ressuscitant ainsi la légende du beugle, mugissement qui effrayait les villageois. Dont un des contes présenté en gallo, sur le serpent à 2 têtes de st Suliac .

D'autres animations culturelles seront proposées prochainement, restez attentif à notre page facebook.

A bientôt dans le Marais...



[Page Facebook](#)

Un pigeon ramier fidèle

Baguage :

 22/05/2020

 Lieu : Le bois
Cholet à Mordelles

Pigeon ramier
adulte capturé
dans une cage
piège

1er contrôle :

 24/05/2022

 Lieu : Le bois
Cholet à Mordelles

Recapturé une
deuxième fois
(cage piège)

2ème contrôle :

 16/04/2024

 Lieu : Le bois
Cholet à Mordelles

Recapturé une
troisième fois, âgé
de 5 ans minimum



LES MENSURATIONS	22 mai 2020	24 mai 2022	16 avril 2024
Poids	528 mm	468	478
Longueur aile pliée	240 mm	242	242
Longueur tête de bec	56.2mm	56.5	56.7
Longueur queue	155 mm	160	155
Longueur de tarse	35 mm	36	38.2

PUBLICITE

A tire d'ailes : survol de vos zones de chasse

Vous souhaitez survoler vos zones de chasse, terres agricoles, propriétés en ULM ?

N'hésitez pas à prendre contact avec

Mr Samuel VILLENEUVE

par téléphone au
07 65 23 47 58 ou par mail à
chefpilote@aeroclub53.fr

Contact

Semoir pour bord de chemin, petite parcelle / SEMOIRS SUS SCROFA

Ces semoirs à disques pour préparation permettent de réaliser des semis bords de chemin (petite largeur) ou des bandes de culture.

La garantie constructeur est de 3 ans.

Voici les caractéristiques :

- Déchaumeur à disques avec semoir mécanique intégré SUS SCROFA-Châssis porté fixe 1.5 m
- 2 rangées de 12 disques OFAS concaves crénelées Ø 560 mm
- Espacement entre les rangées de 85cm
- Régulation mécanique de la profondeur
- Roulements sans entretien
- Sécurité à amortisseurs caoutchouc-Plaque et disque de bordure
- Semoir mécanique fixé et intégré au châssis
- Distribution à ergots-Entraînement électrique de la distribution
- 6 descentes de grains entre les deux rangées de disques pour un meilleur enfouissement
- Trémie de 260L
- Indicateur de fond de trémie-Rouleau tube Ø 500 mm 1.5 m

La seule exigence est d'avoir une prise femelle « Cobo » dans le tracteur qui le tractera.
La puissance du tracteur conseillée est de 60 à 80 CV .



Olivier PELLERIN

SARL FERME SAINT HUBERT

Agréments SEMAE/GNIS N°068581-068582

Agrément Applicateur Produits Phytos et

Distributeur aux Professionnels

N° CE01040

Villeboin 18380 PRESLY

Tel : 02.48.73.35.34

Fax : 02.48.73.35.36

Port : 06.81.29.98.24

Contact

Idée recette

NOUVELLE RECETTE



NOUVELLE RECETTE



NEMROD
Le sauvage français

NEMROD
Le sauvage français

Source : Nemrod.co

HOT-DOG A LA SAUCISSE DE SANGLIER

- 4 saucisses de sanglier à la Tomme du massif des Vosges
- 4 pains à hot-dog
- 2 oignons rouges
- 1 gousse d'ail hachée
- 2 cuillères à soupe de vinaigre balsamique
- 1 noisette de beurre
- Huile d'olive
- Moutarde à l'ancienne
- Ketchup
- Sel/poivre
- Herbes aromatiques

PRÉPARATION :

Etape 1 : Préchauffez votre four à 180 °C.

Etape 2 : Faites revenir les oignons rouges et l'ail avec 2 cuillères à soupe d'huile d'olive à feu moyen. Assaisonnez avec du sel et du poivre selon votre goût.

Etape 3 : Une fois vos oignons tendres, déglacez le tout avec le vinaigre balsamique. Réservez les oignons après qu'ils aient absorbés tout le vinaigre.

Etape 4 : Dans la même poêle, faites cuire les saucisses de sanglier à la Tomme du massif des Vosges, pendant 6 à 8 minutes, avec une noisette de beurre. N'hésitez pas à les retourner plusieurs fois pour qu'elles dorent des deux côtés !

Etape 5 : En attendant, vous pouvez faire dorer vos pains à hot-dog sur le grill de votre four pour qu'il soit tout chaud lors de la dégustation. Attention à ne pas le laisser longtemps dans votre four pour qu'il ne perde pas son moelleux.

Etape 6 : Pour le dressage de votre hot-dog, commencez par ajouter la compoté d'oignons au fond des pains puis, placez quelques feuilles de salade et la saucisse de gibier. Selon les goûts de chacun, vous pouvez verser du ketchup, de la moutarde et des herbes aromatiques.

La petite astuce croustillante : vous pouvez ajouter des oignons frits à la fin de la préparation de votre hot-dog pour donner un petit côté "crispy" à votre sandwich new-yorkais revisité.



[Je regarde la recette](#)

Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine

Lieu-dit Beauregard 35630 Saint Symphorien

02.99.45.50.20
fdc35@fdc35.com

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

La FED'NEWS vous a plu ? Alors n'hésitez pas à la partager !



© 2024 FDC35. All right reserved. Tous droits réservés

Newsletter réalisée par la FDC35 - Photographie © D.GEST // Photographie © C.AUBRY



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :
[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)